

FORCES AÉRIENNES L'espace aérien sera sécurisé 24 heures sur 24 d'ici 2020. La première étape de l'extension des heures d'intervention débutera en 2016. Les avions seront basés à Payerne.

Deux FA/18 opéreront aussi de nuit.

Delphine Francey _ LA LIBERTÉ

Même sans l'acquisition de nouveaux avions de combat, les Forces aériennes suisses vont pouvoir assurer le service de police aérienne permanente en autorisant les pilotes à décoller en tout temps. Le ministre de la Défense, Ueli Maurer, prétendait pourtant le contraire en février 2014, utilisant cet argument pour voter en faveur de l'achat des Gripen. L'armée prévoit donc de procéder par étapes pour assurer la sécurité du ciel suisse 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, d'ici 2020.

La première phase est planifiée pour le 1er janvier 2016 et permettra à deux F/A-18 basés à Payerne d'intervenir cinq jours sur sept de 8h à 1 h, a annoncé le colonel Benoît Studemann jeudi soir, lors de l'assemblée de la Communauté régionale de la Broye (Coreb). Le commandant de la base aérienne payernoise parle de la création de plus de 80 postes de travail pour la région.

Motion en 2009

La surveillance aérienne 24h sur 24 existe en Suisse depuis 2005 grâce aux accords conclus avec les pays voisins. Car les pilotes helvètes peuvent intervenir seulement du lundi au vendredi, pendant les heures de bureau. Le libéral-radical obwaldien et conseiller aux Etats Hans Hess avait pourtant déposé une motion en 2009, demandant que les policiers de l'air puissent décoller à n'importe quel moment. Il faudra attendre février 2014 pour que l'opinion publique s'indigne de cette situation. L'élément déclencheur? Un Boeing d'Ethiopian Airlines fut détourné et dut être escorté par des avions de l'armée italienne, puis française, pendant la nuit avant d'atterrir à Genève au petit matin. Les Forces aériennes suisses étaient contraintes, de leur côté, à rester au sol.

Face aux menaces dites «*infraguerrières*» (terrorisme notamment), l'armée doit instaurer un système de sécurité permanent, explique Benoît Studemann. Concrètement, deux F/A-18 armés (missiles, infrarouge, etc.) se tiendront prêts à décoller depuis l'aérodrome de Payerne en cas de besoin et couvriront l'ensemble du territoire suisse. Les pilotes, pour leur part, dormiront sur place, car ils disposeront de 15 minutes au maximum après le déclenchement de l'alerte pour se retrouver dans les airs. Soit un temps de préparation qui correspond aux standards européens. L'armée estime que les avions seront disponibles 95% du temps. Les 5% restants varieront en fonction des conditions météorologiques.

Missions d'urgence

«*Nous n'allons pas voler tout le temps et les horaires d'entraînement restent identiques*», assure le colonel, sans préciser le nombre de vols. «*Les F/A-18 décolleront la nuit uniquement*

pour des missions d'urgence. Il y en a en moyenne 25 chaque année durant les heures de bureau. Ces missions sont réservées à des cas excessivement graves comme lorsqu'un aéronef entre dans un espace aérien interdit», ajoute t-il. L'armée intervient également environ 300 fois par an pour des missions de routine, qui consistent notamment à identifier et à contrôler des avions ou encore à apporter de l'aide lors de problèmes radio ou de navigation.

Les Forces aériennes se sont donné plusieurs échéances avant de pouvoir contrôler l'ensemble des vols en Suisse. Le 1er janvier 2017, les décollages seront permis de 8h à 18h, sept jours sur sept, et permettront ainsi de couvrir 70% des avions qui survolent la Suisse. La troisième étape est prévue pour 2019, avec un horaire élargi: 6h-22h, sept jours sur sept. Avant de passer au rythme «complet» pour 2020.

La base aérienne payernoise, qui compte à ce jour environ 290 collaborateurs (y compris les employés du contrôleur aérien Skyguide et la base logistique), devra par ailleurs recruter environ 80 nouveaux employés d'ici 2020 pour assurer le tournus de travail (trois fois huit heures). Il s'agira principalement de postes d'électronicien et de mécanicien. Benoît Studemann informe que dix personnes ont déjà été engagées pour cet été. Il estime que l'armée devra déboursier huit millions de francs par an pour les 80 nouveaux postes. Selon lui, le montant est déjà inscrit au budget.